

ROQUEFORT

#Info 1

Sommaire

p2 Edito du Maire

p3 Actualités

p7 Aménagements
extérieurs et bâtiments

p9 Expressions
Majorité – opposition

p10 C'est été !

p11 Zoom sur...

p12 Infos à ne
pas louper

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2020



édité du Maire



Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et après cette longue période de confinement, le nouveau conseil municipal a été installé le 26 mai 2020 et m'a élu Maire de Roquefort. Je tiens à remercier ceux qui m'ont témoigné leur confiance. C'est avec beaucoup d'honneur et d'humilité que j'embrasse cette fonction que j'assumerai, entouré de mon équipe, avec responsabilité et détermination. Je serai le Maire de tous, Roquefortaises et Roquefortais.

Mais le lendemain de cette élection, une autre circonstance internationale et nationale nous a précipité dans un océan de responsabilités collectives et individuelles extrêmement préoccupantes. Le contexte particulier dans lequel se trouve le pays, face à cette crise sanitaire sans précédent, rend la prise de fonction délicate.

Nous avons su garder la tête froide, analyser rapidement et décider dans le seul but de protéger et d'aider nos concitoyens. Donc devant l'urgence de la situation et le besoin des habitants de savoir, d'être rassuré et d'être aidé, nous avons mis en place une communication hebdomadaire avec vous et un numéro de téléphone disponible 24h sur 24h. Au nom de l'équipe, nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui chaque jour, depuis le début du confinement, nous ont apporté encouragements et soutiens avec une extrême bienveillance.



Au vu de vos retours très positifs, nous avons décidé de continuer à communiquer, à être en lien avec vous, cela prendra une autre forme, diverses autres formes mais la communication sera régulière.

En parallèle, afin d'assurer la possibilité d'un retour à vos activités professionnelles, nous avons souhaité accueillir vos enfants dans les écoles de Roquefort, les écoliers qui n'étaient pas en alternance avec les enseignants.

Dans ce cadre, nous avons accueilli 8 groupes d'élèves en garderie sur toute la journée et avons offert la cantine à tous les enfants présents ainsi qu'aux les enseignants qui le souhaitaient. Une belle solidarité est née autour de la réouverture des écoles.

Un grand merci aux nouveaux élus pour leur engouement à vouloir vous aider et aux personnels qui dans la plus grande discrétion ont continué à remplir leur mission de Service Public.

Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille et celui de mon équipe.

En attendant une situation plus favorable, je vous encourage à respecter encore les gestes barrières.

Avec mon entier dévouement,

Le Maire, Jean-Louis CHAU-VAN

Bulletin version papier et numérique • Directeur de publication : Jean-Louis CHAU-VAN •

Comité de rédaction : Thérèse MELLAC, Maggy ROUILLES-PORTET, Sandrine DELVAL, Oumou DIALLO,

Claudine FONTAINE, Béatrice BOTTERO • Tirage à 1050 exemplaires papier • La distribution est assurée

par les élus de la majorité • Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Thierry BLOT, photographe et Mme VORON

Conception et Impression : Imprimerie Graphic Sud à Boé • Cette brochure a été imprimée sur du papier 100% PEFC issu des forêts gérées durablement. Il a été fabriqué en Autriche dans une usine située au cœur des forêts et transporté en train jusqu'au Sud de la France, puis enfin acheminé par camion. L'empreinte carbone est donc minime. L'impression a été réalisée à base d'encre «vertes» chez IGS (Imprimerie Graphic Sud) à Boé, imprimeur labellisé Imprim'Vert depuis 2005.



COMMISSIONS COMMUNALES

Déjà au Travail

Afin d'organiser les nombreux dossiers de travail de la Mairie, les élus ont organisé des commissions de travail thématique. Ces commissions se réuniront en fonction des sujets à aborder.

Lors de la séance du conseil municipal du 9 juin 2020, l'ensemble des élus ont pu choisir de s'inscrire aux commissions communales suivantes.



Premiers travaux de la
commission communication

**Relooker le
bulletin municipal**

FINANCES – Responsable Yves GINCHELOT

Travailleront dans cette
commission :

Brigitte AUVILLE,
Oumou DIALLO, Jackie
CHARRIER, Colette
LETERME, Jean-Louis
BONNEFOY, Claudine
FONTAINE, Thérèse
MELLAC



Cette commission traitera de la préparation du budget avec des réflexions sur les investissements à effectuer et sur le budget de fonctionnement de la Mairie.

TRAVAUX – Responsable Jackie CHARRIER

Travailleront dans cette
commission :

Bernard AUVILLE,
Nathalie TEULET,
Thérèse MELLAC,
Patrice FOURNIER



Cette commission aura pour but d'étudier tous les travaux à faire dans la commune en perspective du travail sur le budget et à suivre les marchés de travaux sur d'éventuels nouveaux bâtiments communaux.

**COMMUNICATION
Responsable Thérèse MELLAC**

Travailleront dans cette
commission :

Sandrine DELVAL,
Claudine FONTAINE,
Oumou DIALLO, Maggy
ROUILLES-PORTET



Cette commission aura comme mission de rétablir une communication plus régulière avec les habitants, les associations, les commerçants, ... quelques modernisations des outils existants seront envisagées.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Responsable
Yves GINCHELOT**

Travailleront dans cette
commission :

Jean-Louis
BONNEFOY,
Jean-Marc VALENTIN,
Oumou DIALLO,
Jackie CHARRIER, Didier LARY, Alain ZANARDO



Cette commission traitera du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et ses éventuelles modifications, des permis de construire et notamment les habitations ou installations illicites lors des réunions annuelles avec les impôts, de projets communaux d'aménagement, ...



QU'EST-CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

Un budget est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses. Le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.

Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir

Lors du conseil municipal du 30 juin 2020, les élus ont validé les prévisions budgétaires de l'année 2020. Pour la première fois, le budget de la commune n'est pas voté à l'équilibre et permet de mettre 400 000 euros environ de côté pour de futurs projets durant le mandat. Voici en détail les tableaux votés lors du budget et une représentation plus synthétique.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	401950
012 - Charges de personnel et frais assimilés	687306
014 - Atténuations de produits	147880
65 - Autres charges de gestion courante	113260
66 - Charges financières	36000
67 - Charges exceptionnelles	4000
022 - Dépenses imprévues	90000
Dépenses d'ordre	80509
Total dépenses de fonctionnement	1560905

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70 - Produits des services, ventes diverses	72450
73 - Impôts et taxes	1144269
74 - Dotations, subventions	158777
75 - Autres produits de gestion courante	26010
77 - Produits exceptionnels	5000
013 - Atténuations de charges	21000
002 - Excédent de fonctionnement reporté	537630
Total recettes de fonctionnement	1965136

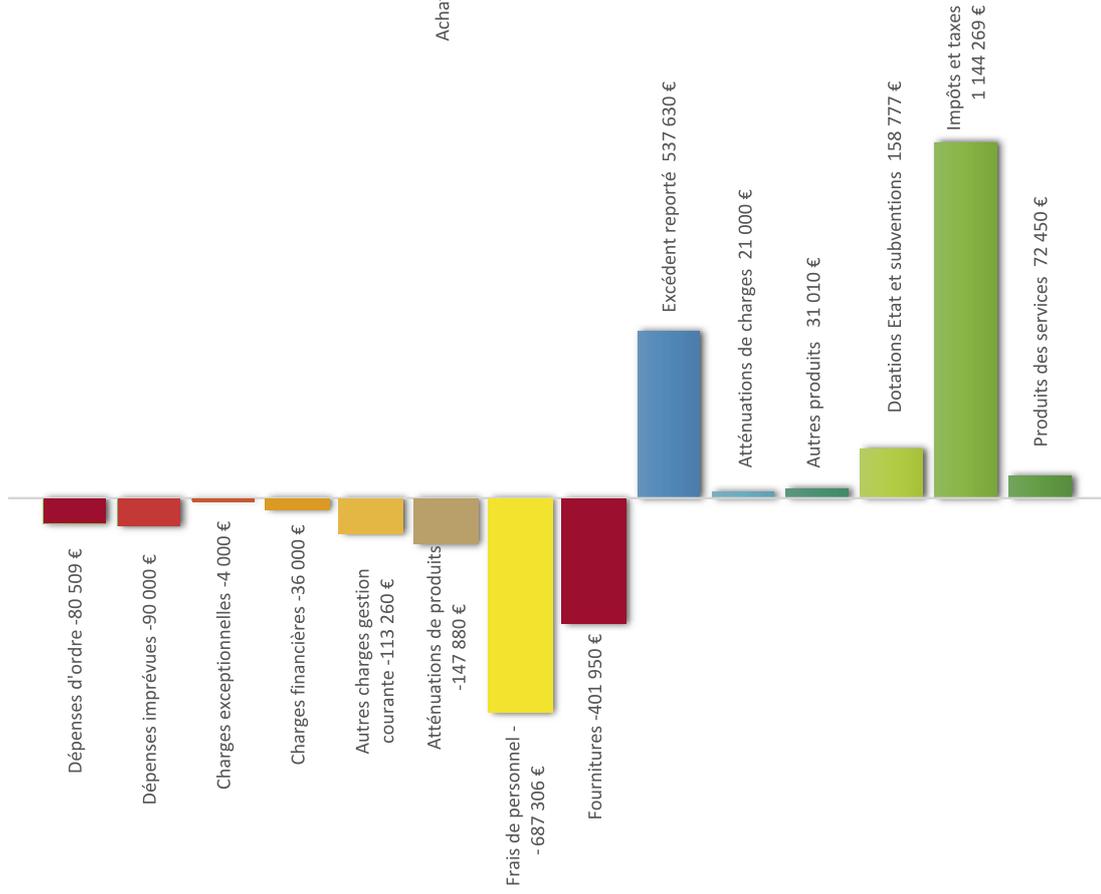
Solde de fonctionnement	404 231
--------------------------------	----------------

INVESTISSEMENT

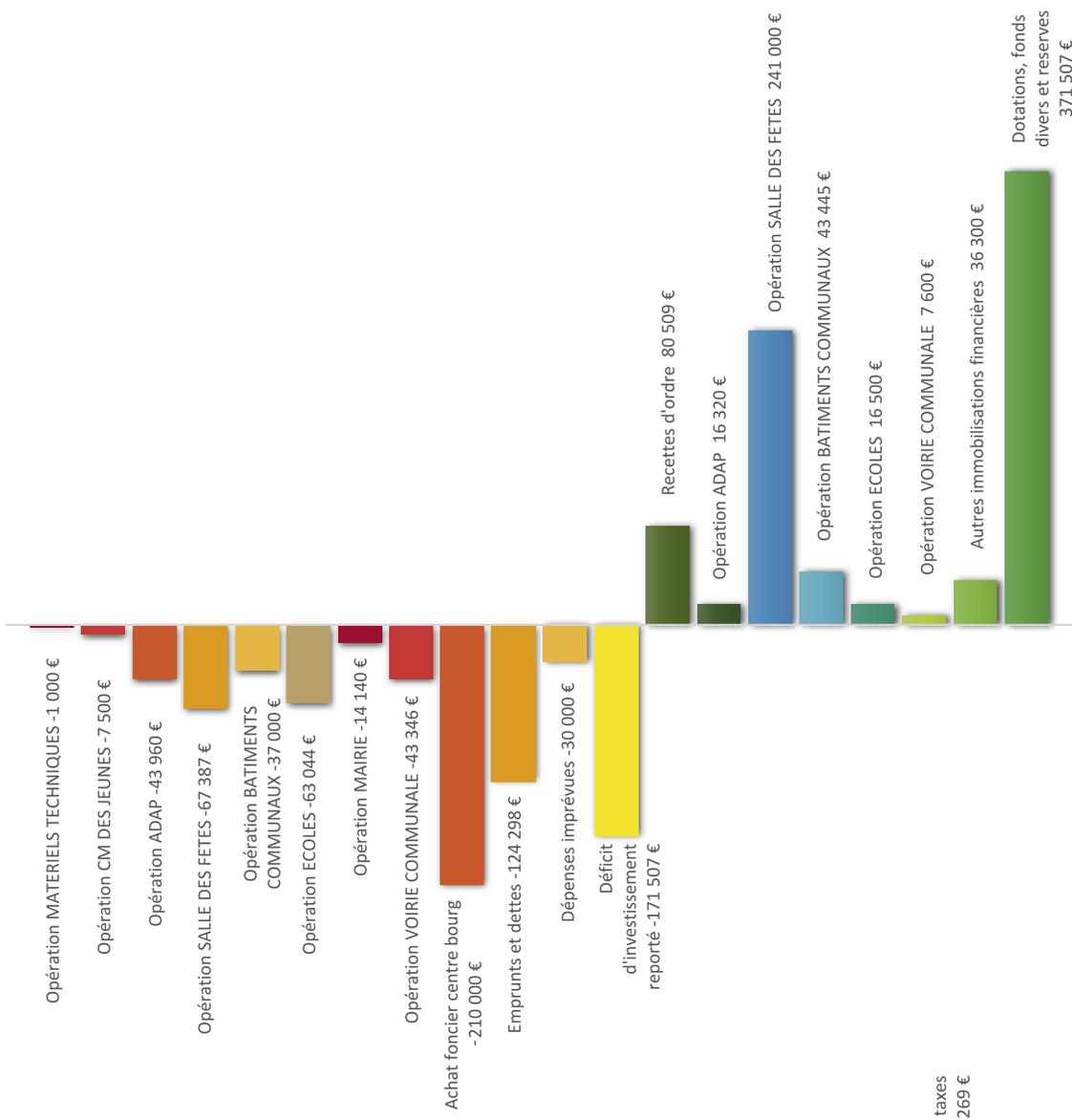
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Montants
001 - Déficit d'investissement reporté	171 507
020 - Dépenses imprévues	30 000
16 - Emprunts et dettes assimilés	124 298
27 - Autres immobilisations financières	210 000
11 - VOIRIE COMMUNALE	43 346
12 - MAIRIE	14 140
16 - ECOLES	63 044
18 - BATIMENTS COMMUNAUX	37 000
21 - SALLE DES FETES	67 387
24 - ADAP	43 960
28 - CM DES JEUNES	7 500
29 - MATERIELS TECHNIQUES	1 000
Total dépenses d'investissement	813182

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	371 507
27 - Autres Immobilisations financières	36 300
11 - VOIRIE COMMUNALE	7 600
16 - ECOLES	16 500
18 - BATIMENTS COMMUNAUX	43 445
21 - SALLE DES FETES	241 000
24 - ADAP	16 320
Recettes d'ordre	80 509
Total recettes d'investissement	813182

Budget Fonctionnement 2020 Dépenses / Recettes



Investissement 2020 Dépenses / Recettes





RETOUR
CONFINEMENT

UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES DE L'ATELIER DE CONFECTION DES MASQUES

Le 27 avril 2020 à l'initiative de la nouvelle équipe municipale a été ouvert l'ATELIER DES MASQUES à l'Espace ARLABOSSE.

Josette, Philippe, Claudine, Nathalie, Viviane, Brigitte, Mady, Delphine, Carmen, Annie, Céline, Valérie, Isabelle, Aimée, Marie-Françoise, Geneviève, Evelyne, Monique, Jean-Pierre, Jeannine, Martine, Michèle, Patricia, Sylvie, Marie- Claude et Thérèse, dans une ambiance conviviale, joyeuse et ludique, ont taillé, surfilé, plié, repassé et enfin cousu les masques. Au bout de 15 jours, nous en avons plus de 500. Bernard et Didier nous ont rejoint pour assurer la distribution. Les habitants sont venus nombreux à l'Espace Arlabosse. Merci à tous ceux qui nous ont apportés tissus et élastiques, qui ont mis à disposition leur machine à coudre sans lesquels nous n'aurions rien pu faire.

**1532 masques
dont 270 pour
a d o l e s c e n t s**

Il en reste environ 600 vous pouvez donc venir en chercher à la mairie sur rendez vous.

Nous avons ainsi réussi à faire de nouvelles connaissances, des amitiés sont nées, et nous avons mis un point final à cette aventure, très fiers de cette réussite. Cette expérience sera le côté positif de ce mauvais printemps 2020.

Merci à toutes et tous.

En parallèle, la mairie a acheté des masques alternatifs «grand publics» qui vous ont été distribués en retour du formulaire distribué dans votre boîte aux lettres. Il en reste et vous pouvez toujours contacter la mairie pour recevoir les vôtres à savoir 1 par personne : adultes et enfants de 11 à 16 ans.



Un nouveau déchet est arrivé dans notre commune : le masque.

Ne le laissons pas devenir un fléau.

Les masques papiers une fois usagés sont à jeter dans vos déchets courants.

Ne les abandonnez pas en bord de route, dans les chemins de campagnes,...





AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET BATIMENTS

SECURISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES ET SIGNALISATION DU QUARTIER LASCLEDES

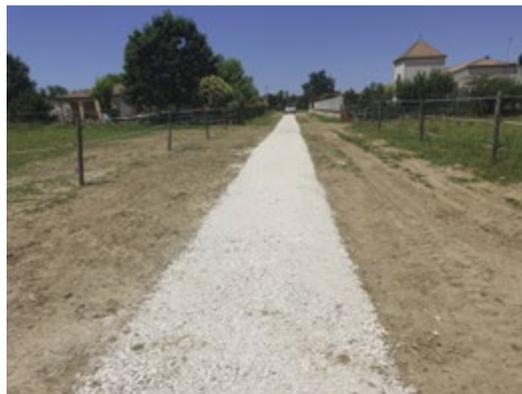
Dans le flash Info d'avril dernier, nous vous faisons part de la sécurisation d'un accès aux transports scolaires par un chemin piétonnier réalisé entre le lotissement Lasclèdes et le lotissement du Mestrot.

Ce sentier a été effectué par l'entreprise et permettra donc à partir de la rentrée scolaire de septembre 2020, que les enfants empruntent ce chemin pour se rendre à l'arrêt de bus du Mestrot.

Nous avons pris contact avec l'Agglomération d'Agen, TEMPO Bus, le SITE Agen Sud, gestionnaires des transports et la Mairie de Brax pour les informer que les enfants allant habituellement à l'arrêt de bus de Lasclèdes, iront dès septembre 2020 à celui du Mestrot.

C'est une priorité d'assurer la sécurité de nos enfants. Et nous vous assurons que nous continuons à travailler pour la sécurisation des arrêts du Mestrot et du « Pont de Lasalle ».

Afin d'améliorer la signalisation dans le quartier de Lasclèdes, les nouveaux élus ont décidés de mettre en place un plan de signalisation précis des rues pour une meilleure orientation. Ces panneaux seront mis en place en juillet. Les élus ont proposé d'aborder ces points-là, lors d'une rencontre de terrain qui a eu lieu le mercredi 8 juillet dernier.



AMENAGEMENT DU CARREFOUR ROUTE DE LA PLAINE/RD119

En réflexion avec la commune de Brax, il nous a paru important de sécuriser l'accès à la RD 119 par la Route de la Plaine, carrefour dangereux.

Ainsi, en lien avec l'Agglomération d'Agen, il va être installé de nouveaux panneaux de signalisation et des plots blancs pour interdire le tourne-à-gauche depuis le stop de la rue de la plaine avec l'obligation pour rejoindre la déchetterie ou Brax, d'aller faire le tour du rond-point à droite.

Cette signalisation devrait être en place cet été.

Pour votre complète information, lorsque vous sortirez de la déchetterie à Brax et pour accéder à la RD 119, il faudra passer à travers la zone artisanale pour rejoindre la route départementale.

BIBLIOTHEQUE

Depuis mercredi 13 mai 2020 la Bibliothèque Municipale est rouverte aux horaires habituels :

- Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30,
- Samedi de 10h à 12h



Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée au mois d'août : pensez à venir ce mois-ci pour rapporter vos livres et en prendre d'autres pour vos vacances.

Les bénévoles seront heureux de vous y accueillir en toute sécurité. Merci à nos deux nouveaux bénévoles à la bibliothèque Jacques pour ses précieux conseils et sa bonne humeur suédoise et Marie-France pour ses connaissances en lecture.

ECOLES

Pour le confort de nos enfants, la climatisation réversible a été installée au restaurant scolaire. Des travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle sont en cours jusqu'au vendredi 31 juillet 2020. En effet, celle-ci va être complètement refaite (le bâtiment date du début des années 1980). Ces travaux nécessitent une emprise sur la voie Nord du Placié.

Le seuil du portail de l'école élémentaire a été mis aux normes et permet un franchissement sans marche, permettant au personne à mobilité réduite de rentrer dans la cour sans difficulté.

Vous verrez à la rentrée scolaire de septembre qu'un panneau a été ajouté au niveau du préau de l'école élémentaire.

Ca y est les écoles de Roquefort portent enfin un nom, choisi avec le Conseil municipal des Jeunes l'an dernier.

Nous serons donc fiers de mettre en avant un homme de grande valeur qu'est Michel SERRES avec un panneau « Groupe Scolaire Michel SERRES ».



Déconfinement aux écoles... depuis le mardi 12 mai 2020 une reprise progressive des écoles a eu lieu et la reprise totale s'est effectuée le lundi 22 juin 2020.

Le fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire a également été rétabli aux mêmes dates, la gratuité de ces services a été maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les listes des fournitures scolaires sont disponibles sur www.roquefort47.fr.

Rentrée prévue mardi 1^{er} septembre 2020.

Un grand merci à nos agents municipaux des écoles/cantine mais aussi aux agents de l'administratif qui ont su adapter leur emploi du temps et leur quotidien aux enfants de l'école. C'était la priorité donnée par les nouveaux élus. Les enfants ont (re)découvert le plaisir de flaner, discuter, jouer sous les platanes du Placié et ont apprécié les balades sur nos chemins ruraux autour du Château...

Un grand merci aux enseignants qui ont aidé la Mairie durant la période de déconfinement pour assurer des heures de péri-scolaire en complément des agents municipaux.

Cet été c'est donc le grand ménage des écoles, couvertures, jouets, lits, menues réparations pour être prêt pour la rentrée.





EXPRESSIONS MAJORITE

« La démocratie participative est une forme d'exercice du pouvoir qui vise à faire participer les habitants du territoire aux décisions politiques. Elle a d'abord été utilisée dans les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, mais elle s'étend maintenant à des sujets comme l'environnement ou les projets de territoire. » Alors tentons la démocratie participative sur Roquefort : inventons par exemple les « rencontres de Terrain » et testons les.

Mercredi 8 juillet 18h « Rencontre de terrain » dans le quartier de Lasclède. Appréciée des habitants, étonnés mais ravis de voir le maire en personne accompagné de son bureau municipal, venir échanger avec eux... J'ai initié ce RDV suite aux demandes de certains habitants pour avoir un plan du quartier clair/lisible. En effet, se mêlent allée, impasse, rue et résidence Lasclèdes, de quoi s'y perdre. Chose faite, un plan a été tracé sur un panneau et nous avons pu voir avec les habitants que ce n'était pas chose aisée de choisir son emplacement... pour satisfaire tout le monde. Après discussions et arguments, le panneau a trouvé sa place, chacun s'y retrouve et notamment les personnes qui vont maintenant chercher une adresse précise dans ce quartier...

Et la démocratie participative ne s'arrête pas là, quand la discussion amène la collaboration d'un groupe d'habitants avec la Mairie. Une habitante nous indique qu'elle a mis en place une surveillance des maisons de ses voisins, lors des vacances et qu'un groupe de discussion s'est créé sur WhatsApp pour cela (échanges entre personnes depuis un ordinateur ou un téléphone, permettant de discuter à plusieurs en même temps). Nous venons donc à discuter du concept de « Voisins Vigilants », voilà une idée intéressante à l'aube des vacances d'été. Discussion en bureau municipal avec mes adjoints et nous prenons la décision d'élargir ce concept à tout le village, en le dotant, dans les prochains mois, de panneaux spécifiques. Nous organiserons à l'automne, une réunion d'information sur ce sujet. En attendant, protégeons-nous des cambriolages avec l'opération « Tranquilité Vacances » et n'hésitez pas à prévenir la police pluri-communale et/ou gendarmerie de vos dates de congés (formulaire à remplir et à leur remettre, téléchargeable sur le site internet (www.lot-et-garonne.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_otv-1.pdf), même quelques jours avant, ils viendront faire des rondes dans votre rue.

Bel été, prenez soin de vous et de vos voisins.



EXPRESSIONS OPPOSITION

Le deuxième tour des élections municipales du 29 juin 2020 a vu la victoire des listes écologiques citoyennes et démocratiques dans de nombreuses villes de notre pays.

Ce résultat nous conforte dans la confiance qu'a témoignée une bonne partie de la population de Roquefort à notre liste « Démocratie et écologie pour Roquefort » qui défendait les engagements et les projets citoyens, écologiques et démocratiques. Nous avons rappelé à l'équipe municipale qu'il est important de rassembler, concerter, valoriser toutes les propositions, y compris celles de l'opposition. L'opposition est une richesse de la démocratie locale et non pas une ennemie. Elle exige la concertation, l'écoute le respect, valeurs portées par notre liste.

Le projet d'éco quartier sur les 2 ha près de notre mairie doit être précédé de la levée des points noirs sur notre commune, tels que la sécurité pour nos écoliers, les inondations, les voies piétonnes et cyclables, les espaces verts naturels, vouloir augmenter la population de 2000 à 2500 habitants n'est pas réalisable dans le contexte actuel; nos infrastructures ne sont pas prêtes ! Ne serait-ce que notre école, nos voiries, nos trottoirs,..... Nous élus de l'opposition, nous nous affirmons citoyens responsables, respectueux du vote de nos concitoyens, et désireux d'agir à la gestion de notre commune.

Alain Zanardo. Muriel Michaux. Patrice Fournier • 06 76 71 84 37



C'EST L'ÉTÉ

Les moustiques



Comment les moustiques vivent-ils ?

Le moustique se développe en quatre étapes : **œuf, larve, nymphe et adulte**. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

Tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Ainsi, le moustique qui vous pique est né chez vous !

Il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Parce qu'ils y trouvent :

- de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant ;
- des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes ;
- des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Pour éliminer les larves de moustiques

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- petits débris ;
- pneus usagés : vous pouvez aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter ;
- encombrants ;
- déchets verts.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :

- gouttières ;
- regards ;
- caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu :

- bidons d'eau ;
- citernes ;
- bassins.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, gaelot de chlore, etc.).

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :

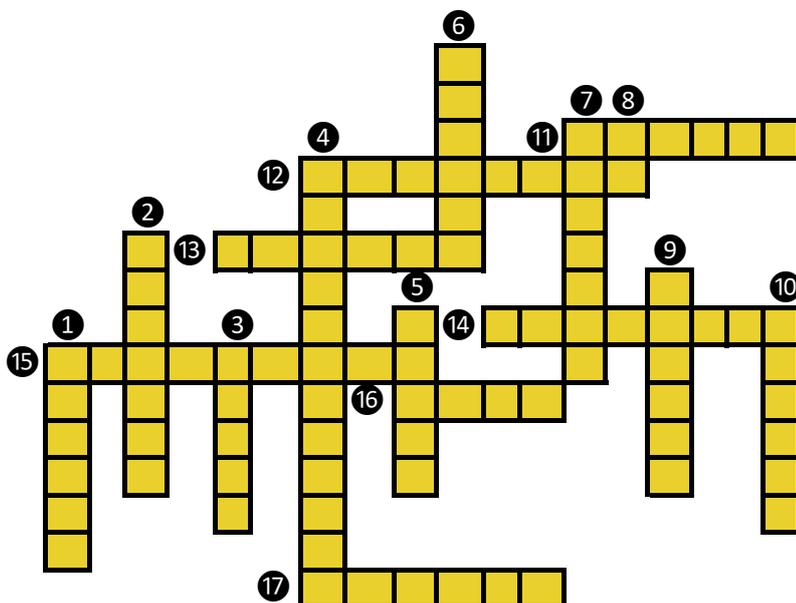
- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies ;
- élaguer les arbres ;
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) ;
- entretenir votre jardin.



Les signaler : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

S'informer : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/sinformer

http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/IMG/pdf/moustique_tigre_particuliers_depliant_national_2016-3.pdf



- elles traversent notre village N/S et E/O
- saint patron de notre église
- nos enfants y sont instruits
- elle est la légende de notre village
- on y joue au foot
- c'est la maison de tous
- il nous surplombe
- interjection
- le plus grand parc du Sud Ouest
- notre école portera son Nom
- à l'Etrier on le monte
- la plus grosse entreprise de chez nous
- au centre du village
- ils ombrent le 13
- nous y vivons
- chef lieu de notre département
- la maison des Chrétiens



ZOOM SUR... LES INCIVILITES

Nous avons tous un rôle à jouer dans le bien vivre à Roquefort.

Pour la tranquillité de tous et pour garder notre commune agréable et propre, voici un rappel de quelques règles.

LE BRUIT l'affaire de tous !

Respecter les jours et horaires réservés à la tonte et autres travaux bruyants.

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h 30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Hors dimanche et jours fériés.

Pas de brûlage

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit.

Tapage nocturne

A partir de 22h, les sons trop élevés sont considérés comme «tapage nocturne» respectons nos voisins.

Vos poubelles

Rentrez vos poubelles chez vous et ne les sortez que la veille du jour du ramassage (ramassage le jeudi pour les poubelles noires et le vendredi pour les poubelles jaunes)

Les aboiements

Le code de la santé publique (article R1336-5) : «*Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.*»

Aussi, si un chien aboie régulièrement, s'il aboie en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou s'il aboie extrêmement fort, un individu est en droit de demander au propriétaire du chien de prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

Les déchets

Pendant le confinement, vous avez été nombreux à entretenir les espaces verts devant chez vous, en complément du travail des agents municipaux et des prestataires. Poursuivez votre action tout au long de l'année pour un commune encore plus belle. Une zone d'apport volontaire pour déposer vos déchets (papiers, verres) est à votre disposition sur le parking du stade de foot. Si le site est surchargé ne vous laissez pas tenter par le dépôt sauvages (photo) Appelez directement l'ag-glo au 05 53 48 09 46 ou au 05 53 69 68 67 ou rendez vous directement à la déchetterie de Brax.



Le Vandalisme

De nombreux équipements publics sont à votre disposition. Alors pensez à les respecter.

Recycle "rit" ...

1er octobre 2020 : installation de l'Association la Recycle « rit » dans l'ancienne salle des fêtes. La Mairie met à disposition gratuitement la salle pour lancer l'activité de recyclage de vêtements, petits mobiliers, jouets,... En attendant, dépôt de vos vêtements au container LE RELAIS à la déchetterie de Brax.



INFOS À NE PAS LOUPER...

RDV du Maire :

- Mardi et mercredi de 10h à 12h et mercredi et vendredi de 15h à 17h

Fermetures de l'été

- Agence Postale fermée du 17 au 22 août et samedi 22 et samedi 29 août 2020
- Mairie : mercredi 19 août 2020
- Bibliothèque : août 2020

Un problème de voisinage

Réflexe Police pluri-communale (Tél : 05 53 98 64 79 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ou gendarmerie au 17, pour faire constater votre problématique ou recours à un conciliateur (RDV au 05 53 95 10 16 Mairie Laplume)

Asso...Un retour tant attendu...

Dès le 1er Septembre, ouverture de la Maison du Placié, dédié aux associations, un nouveau lieu de rendez-vous associatif. Une association vous intéresse? Un listing des associations est disponible sur le site internet de la Mairie et un Forum des Associations est organisé le samedi 29 août à partir de 14h à l'Espace Arlabosse.

La fête du village ...

Prévue initialement le 24 juillet est annulée suite aux recommandations sanitaires. Afin de conserver ce moment d'échanges et de convivialités, nous vous proposons une après-midi forum des associations suivi du repas des Roquefortais le samedi 29 août 2020 à partir de 14h. Tout au long de l'après-midi des animations et démonstrations seront organisées par les associations de la commune. Le soir venu un repas sera offert aux Roquefortais et Roquefortaises dans une ambiance musicale. Remplissez dès à présent le bulletin de participation au repas, il n'y aura que 400 places sous réserve des consignes sanitaires du moment.

Nouveaux arrivants sur la commune, venez nous rencontrer en Mairie, nous vous donnerons une multitude d'information sur la vie locale. Une rencontre annuelle est organisée en automne pour présenter la commune et les élus. Vous recevrez une information par courrier.

A vos agendas

- **Forum des asso et repas des roquefortais** : Samedi 29 août 2020 à partir de 14h
- **Réunion publique** d'information sur les risques inondations de la commune, Lundi 21 septembre 2020 à 18h30 à l'Espace Arlabosse.